# Sécurité des vote électronique en France, comme aux USA ?



And the control of th

Original de l'article mis en page : Vote électronique: en France, aux USA, tout baigne? Hum... — ZDNet

Le réseau électrique américain pénétré par des pirates Russes



Le réseau électrique américain pénétré par des pirates Russes Washington — Des pirates informatiques russes sont parvenus à pénétrer le réseau électrique américain via un fournisseur du Vermont, une cyberattaque sans conséquence sur les opérations de cette entreprise mais qui a pu révéler une « vulnérabilité », rapporte vendredi le Washington Post.

« Un code associé à l'opération de piratage informatique baptisée Grizzly Steppe par l'administration Obama a été détecté à l'intérieur du système d'un fournisseur d'électricité du Vermont », écrit le quotidien sur son site Internet, sans indiquer de date.

Se référant à des responsables américains non identifiés, il souligne que ce si code « n'a pas été activement utilisé pour perturber les opérations du fournisseur [...] la pénétration du réseau électrique national est importante parce qu'elle représente une vulnérabilité potentiellement grave ».

Les autorités américaines ignorent à ce stade quelles étaient les intentions des Russes, poursuit le Washington Post, supputant qu'ils pourraient avoir tenté de porter atteinte aux activités du fournisseur —non identifié par les sources du journal— ou qu'il pourrait simplement s'agir d'un test de faisabilité.

Selon le journal, le Vermont compte deux importants fournisseurs d'électricité : Green Mountain Power et Burlington Electric.

Les pirates russes auraient envoyé des emails pour piéger les destinataires, leur faisant révéler leurs mots de passe.

En décembre 2015, 80 000 habitants de l'ouest de l'Ukraine avaient été plongés plusieurs heures dans le noir à la suite d'une cyberattaque d'une ampleur inédite. Les Russes avaient été désignés comme en étant les auteurs, ce qu'ils avaient nié…[lire la suite]

**Notre métier**: Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus…) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur

: https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

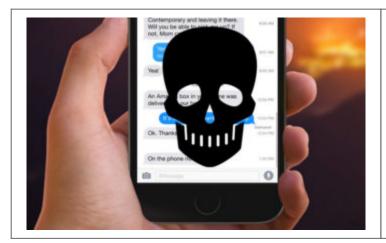
- Audits Sécurité (ISO 27005);
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique :
- Formations et conférences en cybercriminalité; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés);
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Contactez-nous

Original de l'article mis en page : Des pirates russes ont pénétré le réseau électrique américain | Le Devoir

# Alerte: Un hack par MMS bloque l'application Messages de votre iPhone



Alerte : Un hack par MMS bloque l'application Messages de votre iPhone Un nouveau hack iPhone permet de bousiller à distance l'application Messages, qui permet d'envoyer et de recevoir les textos et MMS. Il s'agit d'un fichier .vcf (une fiche contact) corrompue, qui semble complètement faire flipper votre application Message, qui freeze, avant devenir complètement inutilisable. Même un redémarrage de l'iPhone ne vient pas à bout du problème qui touche tous les iPhone sous toutes les versions d'iOS 9 et d'iOS 10. v compris les versions bêta.



Dans la vidéo Youtube que vous pouvez voir en fin d'article, @Vicedes3 montre un nouveau hack à distance des iPhone assez embarrassant. En fait, l'ouverture d'une fiche contact viciée envoyée par MMS suffit à rendre l'application Messages, vitale pour envoyer et recevoir des messages, complètement inutilisable. Le redémarrage du terminal, voire même un hard reset n'y feront rien.

Nous vous recommandons donc de ne pas vous amuser à l'essayer sur votre iDevice. Pour que vous compreniez ce qui se passe, ce fichier .vcf est en fait extrêmement lourd, et excède des limites de taille qu'Apple a tout simplement omis de définir. Du coup, ce fail devrait être relativement simple à corriger. Apparemment, toutes les versions d'iOS 9 et 10, même les bêtas les plus récentes sont concernées par ce problème.

Personne n'ayant eu auparavant l'idée d'exploiter la taille des fiches contact, la faille serait ainsi tout simplement passée inaperçue pendant tout ce temps. La seule manière de réellement se protéger, c'est de ne surtout pas ouvrir les fiches contact reçues depuis des sources autres que vos contacts de confiance. Ce n'est pas en soit un virus, donc si vous le recevez, c'est que quelqu'un vous fait une mauvaise blague…[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

 $Plus \ d'informations \ sur: https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles \ formations \ formation \ f$ 



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et er protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005);
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
   Formations et conférences en cybercriminalité ;
   (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés);
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement



Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : iPhone : ce nouveau hack par MMS bousille votre application Messages

## Quelles tendances en 2017

## pour la sécurité du Cloud ?



Quelles tendances en 2017 pour la sécurité du Cloud ? Comme chaque année, le grand jeu des prédictions des nouvelles tendances bat son plein. J'ai donc pris le parti de vous proposer quelques réflexions portant sur le marché du Cloud et celui de la

Les menaces inhérentes à l'IoT obligeront les nations à s'engager dans la lutte internationale contre le piratage
Après les incidents qui ont frappé des infrastructures critiques en France, aux Etats-Unis et en Ukraine cette année, et face aux risques de piratage des machines de vote électroniques, les
administrations de nombreux pays ont décidé de prendre le problème du cyberespionnage à bras-le-corpos. Si les États-Unis ont réussi, par le biais de négociations diplomatiques à huis clos, à faire
baisser le nombre d'attaques informatiques de la Chine à l'encontre des entreprises du secteur privé, le piratage des objets connectés représente un enjeu d'une tout autre ampleur. Sur le plan de la défense, l'Union européenne a adopté des dispositions législatives appelant à un minimum de mesures de cybersécurité pour protéger les infrastructures névralgiques, et les États-Unis devraient lui

Des réglementations strictes influent sur la politique de cybersécurité des entreprises.

Les lois sur la protection de la vie privée des consommateurs sont censées avoir un effet dissuasif et sanctionner les négligences sécuritaires entraînant une violation de données. Or, jusqu'à présent, les organismes de réglementation semblent s'être bornés à de simples réprimandes. Sous l'impulsion de l'Europe et du nouveau règlement général sur la protection des données (GDPR), les present, les vigilismes de reglementation semident sette données des aux samples repliminances. Sous l'imputsion de l'unipousson de la protection des données redoublent de vigilance et revoient le montant des mendes à la hausse. L'importance des sanctions financières infligées fin 2016 pour violation de la réglementation HIPAA et des directives de l'UE relatives aux données à caractère personnel donnent le ton pour l'année à venir. Nul doute que l'entrée en vigueur du GDPR en 2018 incitera les entreprises internationales à instaurer des contrôles supplémentaires pour la protection de la confidentialité.

Les compromissions de données touchant des fournisseurs de services Cloud sensibilisent les entreprises aux risques de la « toile logistique ». Le Cloud a transformé la chaîne logistique traditionnelle en « toile logistique » où les partenaires commerciaux échangent des données via des passerelles numériques sur Internet. Une entreprise moyenne traite avec 1 555 partenaires commerciaux différents via des services Cloud, et 9,3 % des fichiers hébergés dans le Cloud et partagés avec l'extérieur contiennent des données sensibles. Dans la nouvelle économie du Cloud, les données passent entre les mains d'un nombre d'intervenants plus élevé que jamais. Une violation de données peut ainsi toucher le partenaire externe d'une entreprise dont le département informatique

et le service Achats n'ont jamais entendu parler.

Restructuration des directions informatiques avec la promotion des RSSI

Avec l'avenement de la virtualisation, les technologies de l'information occupent une place tellement stratégique au sein de l'entreprise que les DSI endossent désormais le rôle de directeur de l'exploitation et de PDG. En 2017, la sécurité s'imposera en tant que moteur d'activité stratégique, aussi bien au niveau des systèmes internes que des produits. Aujourd'hui, toutes les entreprises utilisent des logiciels, ce qui fait qu'elles ont besoin de l'expertise de fournisseurs de sécurité logicielle. En 2017, la sécurité confirmera son rôle d'atout concurrentiel en aidant les RSSI à réduire les délais de commercialisation des produits, et à assurer la confidentialité des données des clients et des employés.

Microsoft réduira l'écart avec Amazon dans la guerre des offres IaaS

AMS s'est très vite imposé sur le marché de l'IaaS, mais Azure rattrape son retard. 35,8 % des nouvelles applications Cloud publiées au 4e trimestre ont été déployées dans AWS, contre 29,5 % dans Azure. Les fournisseurs spécialisés se sont taitlé 14 % de parts de marché, indépendament de marques telles que Google, Rackspace et Softlayer.

Qui protège les gardiens ? Une entreprise sera victime du premier incident de grande ampleur dans le Cloud lié au piratage d'un compte administrateur

n fin d'année, des chercheurs ont, pour la première fois, découvert la mise en vente de mots de passe d'administrateurs Office 365 globaux sur le Dark Web. Les comptes administrateur représentent un risque particulier dans le sens où ils disposent de privilèges supérieurs en matière de consultation, de modification et de suppression des données. Les entreprises rencontrent en moyenne 3,3 menaces de sécurité liées à des utilisateurs privilègiés tous les mois. Nous devons par conséquent nous attendre à voir un incident de ce type faire la une des journaux en 2017.

Les pirates délaissecure les mots de passe au profit de la proporiété inte

Les pirates délaissent les mots de passe au profit de la propriété intellectuelle
Maintenant que les entreprises ont toute confiance dans le Cloud et se servent d'applications SaaS pour les plans de produits, les prévisions de ventes, etc., les cybercriminels disposent de données de plus grande valeur à cibler. 4,4 % des documents exploités dans les applications de partage de fichiers sont de nature confidentielle et concernent des enregistrements financiers, des plans prévisionnels d'activité, du code source, des algorithmes de trading, etc. Si le piratage de bases de données comme celles de Yahoo se distinguent par leur ampleur, les secrets industriels représentent une manne d'informations plus restreinte, mais néanmoins précieuse. Pour répondre aux inquiétudes sur la confidentialité des informations hébergées dans le Cloud, des fournisseurs tels que Box établissent une classification des données permettant d'identifier les ressources qui revêtent le plus de valeur pour les entreprises…[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84) Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

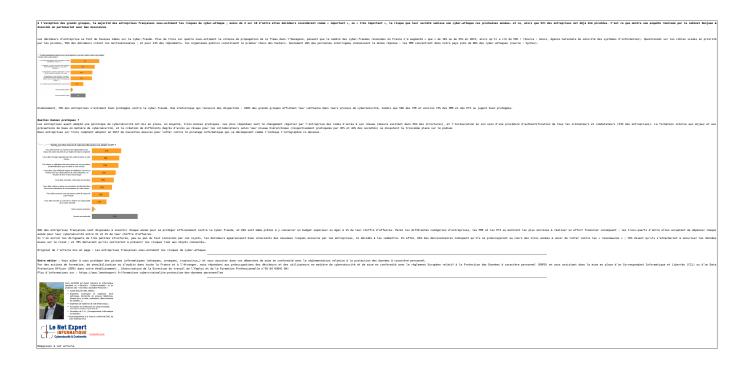


Original de l'article mis en page : Sécurité du Cloud : quelles tendances en 2017 ? - Globb Security FR

Les entreprises françaises toujours trop exposées risques de cyber-attaque



Les entreprises françaises toujours trop exposées aux risques de cyber-attaque



## Tendances actuelles et émergentes pour la cybersécurité en 2017



with ARE of all simple per a great mater in a specific great material in the contract of the contract in a specific great in the specific great in a specific great in
As a state of properties of the Conference of th
Table 1 April
Tables at Tables and Plants and P
Table 1 of the first of the fir
C Le Mit Dignet

Original de l'article mis en page : Sophos : tendances actuelles et émergentes pour la cybersécurité en 2017 — Global Security Mag Online

## Pourquoi les DSI sont-ils inquiets à lapproche des Fêtes de fin dannée ?



La dernière étude dIFS sur les défis auxquels les DSI sont confrontés durant la période des fêtes de fin d'années révèle que 76% des sondés se sentent davantage préoccupés à l'approche de cette période et ce, pour plusieurs raisons : la disponibilité du personnel (41% des répondants), les risques de piratage liés à la sécurité IT (31%) ainsi que les besoins IT des collaborateurs travaillant à distance (31% également). Tout cela a un impact certain sur les processus et activités métier.

De tous, les plus inquiets quant à la disponibilité du personnel à la période des fêtes de fin d'année sont les français. 62% d'entre eux déclarent qu'il s'agit de l'une de leurs plus grandes préoccupations au cours de la saison des fêtes de fin d'année. Á l'opposé, près de la moitié des répondants américains (48%) citent le piratage informatique.

Du côté des « besoins », 42% des décideurs IT sont en demande d'un budget plus important. La migration vers le Cloud (18%) et le recrutement de personnel IT (16%) sont également cités dans le top 3 de leurs besoins. Par ailleurs, un quart des répondants américains et suédois (respectivement 26% et 25%) souhaitent, à court terme, une accélération de la migration vers le Cloud, alors qu'ils ne sont que 11% et 14% en Australie et Allemagne à privilégier cet enjeu.

« Ce qui ressort clairement de notre étude est que de nombreux décideurs IT ont des craintes légitimes pour la période des fêtes de fin d'année : disponibilité du personnel, risque de piratage informatique, commente Mark Boulton, CMO d'IFS. Il est essentiel que toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, se préparent à affronter les problèmes qui pourraient survenir et soient en mesure d'accompagner, à distance, leurs collaborateurs ». L'IoT et la migration vers le Cloud faisant partie des solutions possibles.

**Notre métier** : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus…) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur

: https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005);
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité;
- (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés);
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Contactez-nous

×

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Pourquoi les DSI sont-ils inquiets à lapproche des Fêtes de fin dannée ?

## Rakos, un nouveau botnet qui vise aussi les Objets connectés



Après Mirai, voici venir Rakos, un malware infectant des serveurs et des réseaux d'objets connectés, tournant sous Linux, afin de créer des botnets. ET, demain, lancer des attaques DDoS.

Comme le tristement célèbre malware Mirai, Rakos prend pour cible l'Internet des objets (IoT). Ces deux logiciels malveillants compromettent en effet des serveurs sous Linux et des réseaux d'appareils connectés. La capacité de nuisance de ces botnets contrôlés à distance est bien réelle. Si Mirai se propage essentiellement via les ports logiciels Telnet, Rakos vise lui les ports SSH. Les périphériques embarqués et les serveurs ayant un port SSH ouvert ou un mot de passe très faible sont les plus exposés. Rakos a été découvert cet été par les chercheurs de ESET.

À ce jour, Rakos est utilisé pour mener des attaques par force brute, indique l'entreprise dans un billet de blog. Et ce, afin d'ajouter d'autres appareils compromis à son réseau de machines zombies. Mais le programme pourrait également servir à mener des campagnes de spam ou des attaques par déni de service distribué (DDoS) d'ampleur, comme l'a fait Mirai…[lire la suite]

**Notre métier**: Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur

: https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005);
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés);
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Rakos, un nouveau botnet IoT en constitution

# Une cyberattaque crée une nouvelle coupure électrique en Ukraine ?



Une cyberattaque crée une nouvelle coupure électrique en Ukraine ? Suite à une nouvelle panne de courant, la compagnie nationale d'électricité de l'Ukraine enquête pour savoir si une attaque de cyberpirates est à l'origine du problème.

Des experts en sécurité cherchent à savoir si la panne de courant qui a affecté ce week-end certains quartiers de la capitale ukrainienne, Kiev, et la région environnante provient d'une cyberattaque. Si ce dernier point venait à être confirmé, il s'agirait du deuxième black-out causé par des pirates informatiques en Ukraine, après celle qui s'est produite en décembre 2015.

L'incident a affecté les systèmes de commande d'automatisation d'un relais de puissance près de Novi Petrivtsi, un village situé au nord de Kiev, entre samedi minuit et dimanche. Cela a entraîné une perte de puissance complète pour la partie nord de Kiev sur la rive droite du Dniepr et la région environnante...

### **75 minutes pour rétablir le courant**

Les ingénieurs d'Ukrenergo, la compagnie d'électricité ukrainienne, ont commuté l'équipement de commande en mode manuel et commencé à rétablir la puissance par palier de 30 minutes, a dit Vsevolod Kovalchuk, directeur d'Ukrenergo, dans un billet posté sur Facebook. Il a fallu 75 minutes pour restaurer toute la puissance électrique dans les zones touchées de la région, où les températures descendent jusqu'à -9 en ce moment. Une des causes suspectées est « une interférence externe à travers le réseau de données » a déclaré sans plus de précision Vsevolod Kovalchuk. Les experts en cybersécurité de la société étudient la question et publieront très bientôt un rapport.

Parmi les causes possibles de l'accident figurent le piratage et un équipement défectueux, a déclaré Ukrenergo dans un communiqué. Les autorités ukrainiennes ont été alertées et mènent une enquête approfondie. En attendant, les premières conclusions, tous les systèmes de commande ont été basculés du mode automatique au manuel, a indiqué la compagnie.

### Un Etat derrière les attaques sophistiquées

Si un piratage venait à être confirmé, ce serait la seconde cyberattaque en un an contre le réseau électrique ukrainien. En décembre dernier, juste avant Noël, des pirates informatiques avaient lancé une attaque coordonnée contre trois compagnies d'électricité régionales ukrainiennes. Ils avaient réussi à couper l'alimentation de plusieurs sousstations, provoquant des pannes d'électricité qui ont duré entre trois et six heures et touché les résidents de plusieurs régions.

A l'époque, les services de sécurité ukrainiens, le SBU, avaient attribué l'attaque à la Russie. Bien qu'il n'y ait aucune preuve définitive liant ces attaques au gouvernement russe, les cyberattaquants avaient utilisé un morceau de malware d'origine russe appelé BlackEnergy, et la complexité de l'attaque suggère l'implication d'un État. La semaine dernière, des chercheurs du fournisseur de sécurité ESET ont alerté la communauté au sujet d'attaques récentes contre le secteur financier ukrainien menées par un groupe qui partage de nombreuses similitudes avec le groupe BlackEnergy...[lire la suite]

**Notre métier**: Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005);
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité;
   (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés):
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Une cyberattaque suspectée de causer un black-out en Ukraine — Le Monde Informatique

## Que nous réserve la CyberSécurité en 2017 ?



Oue nous réserve la CyberSécurité en 2017 ? La fin de l'année c'est aussi et surtout la période des bilans. Dans cet article, nous mettrons en évidence les cinq tendances les plus importantes tendances à venir. Qu'elles se maintiennent ou évoluent durant l'année 2017, une chose est sûre, elles risquent de donner du fil à retordre aux professionnels de la cybersécurité.

1: intensification de la guerre de l'information

S'il y a bien une chose que la cybersécurité nous a apprise en 2016, c'est que désormais, les fuites de données peuvent être motivées aussi bien par la recherche d'un gain financier ou l'obtention d'un avantage concurrentiel que pour simplement causer des dommages dus à la divulgation d'informations privées. A titre d'exemples, le piratage du système de messagerie électronique du Comité National Démocrate (DNC) américain qui a conduit à la démission de Debbie Nasserman Schultz de soposte de présèdente; ou encore, la sécurité des serveurs de messagerie qui a main la canapagen présidenteille américaine de la candidate Hallary Clinton dans sa dernière ligne droite. Il test également inexcusable d'ovbulter que s'doublet que s'gapundur Davió Gunnlaugsson, le Premier ministre islandais, a été contraint de démissionner en raison du scandale des Panama Papers.

Les évenements de ce type, qui rendent publiques de grandes quantités de cadar d'une canapace de démonciation ou pour porter publiquement atteinte à un opposant quelconque d'un gouvernement ou d'une entreprise, seront de plus en plus fréquents. Ils continueront de perturber grandement le fonctionnement de nos institutions et ceux qui détiennent actuellement le pouvoir.

2: l'impérence de l'État-nation

Nous avons assisté cette année à une augmentation des accusations de violations de données orchestrées par des États-nations. À l'été 2015, l'administration Obama a décidé d'user de représailles contre la Chine pour le vol d'informations
personnelles relatives à plus de 20 millions d'Américains lors du piratage des bases de données de l'Office of Personnel Management. Cette année, le sénateur américain Marco Rubio (républicain, État de Floride) a mis en garde la Russie contre
les conséquences inévitables d'une autre tendance quis es asintiendra.
Is 'aguit la d'une autre tendance quis es asintiendra.
Les entreprises doivent donc comprendre que si elles exercent ou sont liées de par leur activité à des secteurs dont les infrastructures sont critiques (santé, finance, énergie, industrie, etc.), elles risquent d'être prises dans les tirs
croisés de ces conflits.

3 : la fraude est morte, longue vie à la fraude au crédit !

Avec l'adoption des cartes à puces - notamment EMV (Europay Mastercard Visa) - qui a tendance à se généraliser, et les portefeuilles numériques tels que l'Apple Pay ou le Google Wallet qui sont de plus en plus utilisés, les fraudes directes dans les points de vente ont chuté, et cette tendance devrait se poursuivre. En revanche, si la fraude liée à des paiements à distance sans carte ne représentait que de 9 milliards d'euros en 2014, elle devrait dépasser les 18 milliards d'ici 2018.

Selon l'article New Trends in Credit Card Fraud publié en 2015, les usurpateurs d'identité ont délaissé le clonage de fausses cartes de crédit associées à des comptes existants, pour se consacrer à la création de nouveaux comptes frauduleux par l'usurpation d'identité. Cette tendance devrait se poursuivre, et la fraude en ligne augmenter.

Le cybercrime ne disparaît jamais, il se déplace simplement vers les voies qui lui opposent le moins de résistance. Cela signifie, et que les fraudeurs s'attaqueront directement aux systèmes de paiement des sites Web.

### 4 : l'Internet des objets (IdO)

4 : 'Unternet des objets (100)

Cela fait maintenant deux ans que les experts prédisent l'émergence d'un ensemble de risques inhèrents à l'Internet des objets. Les prédictions sur la cybersécurité de l'Id0 ont déjà commencé à se réaliser en 2016. Cela est en grande partie dû
a l'adoption massive des appareils connectés d'une part par les consommateurs, mais aussi par les entreprises. En effet, d'après l'enquête internationale portant sur les décideurs et l'Id0 conduite par IDC, environ 31 % des entreprises ont lancé une initiative relative à l'Id0, et 43 % d'entre elles prévoient le déploiement d'appareils connectés dans les douze prochains mois. La plupart des entreprises ne considérent pas ces initiatives comme des essais, mais ben comme faisant partie d'un déploiement stratégique à part entière.

Cette situation va considérablement empirer. L'un des principaux défis de l'Id0 n'est pas lié à la sécurisation de ces appareils par les entreprises, mais plutôt au fait que les fabricants livrent des appareils intrinsèquement vulnérables : soit ils sont trop souvent livrés avec des mots de passe par défaut qui n'ont pas besoin d'être modifiés par les utilisateurs, soit la communication avec les appareils ne requiert pas une authentification de niveau suffisant ; ou encore, les mises à jour des firmavers s'exécutent sans vérification adéquate des signatures. Et la liste des défauts de ces appareils n'en finit pas de s'allonger.

Les entreprises continueront d'être touchées par des attaques directement imputables aux vulnérabilités de l'Id0, que ce soit par des attaques par déni de service distribué (attaques DDOS), ou par le biais d'intrusions sur leurs réseaux, rendues possibles par les « faiblesses » inhérentes de l'Id0.

### 5 : bouleversements de la réglementation...[lire la suite]

Notre métier: Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement

Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPD) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de la Formation Professionnelle m'93 84 80941 844)

Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles





Original de l'article mis en page : Les grandes tendances 2017 de la cybersécurité, Le Cercle